

CONTRAT FTTH PASSIF ANNEXE 1.B

GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE DU CONTRAT DE PRESTATIONS v18.01



Infrastructures
télécoms et numériques



Réseaux
numériques

Sommaire

Table des matières

1. Raccordement FTTH Passif	4
2. Brassage au PM.....	5

Conformément à l'article 3 des Conditions Particulières, la présente annexe n'est pas modifiable unilatéralement, sauf dans les conditions prévues aux Conditions Particulières.

Tous les tarifs annoncés dans l'annexe sont Hors Taxe et sur la base des droits et redevances connus à la date de publication de la présente annexe.

La tarification de référence du contrat de prestations dépend du type de raccordement d'une part et de la Mandante d'autre part selon la grille ci-dessous

1. Raccordement FTTH Passif

Mandante	Immeuble	Souterrain	Façade	Aérien
La Fibre Paloise	153,00 €	280,00 €	320,00 €	354,00 €

2. Brassage au PM

Mandante	Prix unitaire
La Fibre Paloise	45,00 €